

Marseille, le 25 septembre 2017

#Marseille #Nice #Corse #Méditerranée

Préserver l'air autour des ports : Air PACA réunit les acteurs pour renforcer les actions

« Le transport maritime est une source importante de pollution de l'air, parmi *les moins régulées* », écrit l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) dans un rapport publié en 2013. L'accroissement du nombre d'escales comme la multiplication des « géants des mers » interroge l'ensemble des villes portuaires, les médias et la société civile.

Depuis de nombreuses années, Air PACA et Qualitair Corse étudient des effets des activités maritimes dans les villes portuaires. Ces diagnostics éclairent des solutions, que ce soit à l'échelle d'une zone maritime, d'une ville ou d'un quartier. Comment mettre en place des actions pour mettre en cohérence attractivité du territoire (économique, touristique) et qualité de vie de chacun ?

Pierre-Charles Maria, président d'Air PACA, Anne Claudius-Petit, conseillère régionale de Provence Alpes-Côte d'Azur, Dominique Robin, directeur d'Air PACA, Jean-Luc Savelli, directeur de Qualitair Corse, ont invité les médias à découvrir trois initiatives :

- La Journée Méditerranéenne de l'air – les Ports le 14 novembre 2017
- Les mesures locales menées à Marseille, à Nice et en Corse par Air PACA, Qualitair Corse
- L'engagement de la France auprès de ses partenaires européens pour créer une « zone de contrôle des émissions (ECA) atmosphériques des navires en Méditerranée »

Quelques données de contexte sur la qualité de l'air et les émissions du trafic portuaire

A Marseille

- 1/3 des émissions d'oxydes d'azote (NOx)
- 3/4 des émissions de dioxyde de soufre
- 13% des particules PM10

Sa contribution aux niveaux de pollution est évaluée, en centre-ville (station Cinq Avenues), entre 5 et 10% en moyenne sur l'année

A Toulon et Nice

- 15% environ des émissions d'oxydes d'azote (NOx) à Toulon et 10% à Nice
- 3/4 des émissions de dioxyde de soufre à Toulon et la moitié à Nice
- 7% des particules PM10 à Toulon et 5% à Nice.

A proximité des Ports, la contribution de l'activité portuaire à la pollution urbaine est supérieure, notamment dans les zones surélevées par rapport aux navires.

Zoom sur trois initiatives

La Journée Méditerranéenne de l'air – les Ports le 14 novembre 2017



organisée par Air PACA en partenariat avec Qualitair Corse avec le soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Elle réunira les services de l'Etat, les acteurs portuaires, les villes et métropoles, la société civile, les acteurs économiques et les armateurs.

Programme :

- L'état des connaissances et des enjeux
- Les solutions techniques énergétiques, les solutions
- Les leviers locaux d'aménagement vus par les acteurs
- Espace exposants Le Carrefour des solutions maritimes, le Smart Port

Lieu : le [City Center Vieux-Port](#) à Marseille – Informations et inscriptions jmaports-airpaca.blogspot.fr

Les mesures locales menées par Air PACA et Qualitair Corse

Marseille – Campagne de mesure de la qualité de l'air liée au projet de réaménagement du terminal du Cap Janet – Partenariat Grand Port Maritime de Marseille et Air PACA



Pour rediriger le trafic issu des ferrys et bateaux de croisières, le Grand Port Maritime de Marseille a pour projet de réaménager le terminal existant du Cap Janet. Cette modification du trafic maritime et routier impacterait la qualité de l'air dans ce secteur.

Air PACA analyse la qualité de l'air avant le projet d'aménagement, puis mettra en place d'autres campagnes de mesure tout au long du projet.

La campagne s'intéresse principalement à la pollution issue du trafic routier en lien avec l'arrivée et le départ des navires.

Une station de mesure a été installée début août 2017 près du Cap Janet, là où la population est directement exposée, à proximité d'un collège. Polluants analysés : oxydes d'azote (NOx), particules fines (PM10) et dioxyde de soufre (SO₂), 1,3 Butadiène, Formaldéhyde, Benzène, Métaux Lourds.

Mesures, modélisation et cartographie vont permettre de préciser l'impact qu'aura ce projet sur la qualité de l'air.



Nice - Le monitoring urbain de la qualité de l'air du port de Nice, fruit d'un partenariat entre Air PACA, la CCI des Alpes Maritimes et la Métropole Nice Côte d'Azur



Propriétaire du Port de Nice depuis janvier 2017, la Métropole Nice Côte d'Azur souhaite limiter les pollutions sonores et atmosphériques liées aux activités portuaires que subissent les riverains.

A l'initiative de la Métropole, Air PACA a lancé depuis le 6 juillet 2017 une campagne de mesure de dioxyde d'azote, d'ozone et de particules près de l'embarcadère au Port de Nice. Le dioxyde de soufre est suivi depuis fin juillet. Ces mesures dureront un an.

Air PACA installe également un compteur de particules pour mesurer les particules fines et ultrafines.

Ces mesures complètent un dispositif de micro capteurs mis en place autour du port par la Métropole et la Chambre de commerce et d'industrie. Les résultats complètent l'état des lieux établi lors de la précédente campagne (juillet- août 2014).

Bastia, Ajaccio – campagnes de mesure et surveillance pour évaluer l'impact des émissions portuaires



L'été 2016, Qualitair Corse a mis en œuvre une campagne de mesures spécifiques au suivi des émissions portuaires sur la ville de Bastia.

A partir de ces résultats, un site de surveillance multi-instrumenté a été installé en 2017 dans le but d'évaluer l'impact des navires dans le centre-ville de Bastia (source Qualitair Corse).



Sur la ville d'Ajaccio, une station de mesures de la qualité de l'air en proximité du port a également été créée en 2016.

Des outils de cartographie et de modélisation sont actuellement à l'étude afin de renforcer ce dispositif. (source Qualitair Corse).

Plus d'information www.qualitaircorse.org

La volonté de la France de créer une zone « basses émissions des navires en Méditerranée »



S'appuyant sur un rapport de l'Agence européenne pour l'environnement publié en 2013, la France a lancé en février 2017 la première étape de « l'initiative française d'étudier l'impact qu'aurait une zone de contrôle des émissions (ECA) atmosphériques en méditerranée pour les oxydes de soufre (Sox) les oxydes d'azote (NOx) et les particules fines (PM), à l'instar des zones *Baltique et Mer du Nord* ainsi que celle dites *Amérique du Nord et mer des Caraïbes*.

Cette étude sera effectuée avec le concours du réseau scientifique et technique du ministère de l'écologie (CEREMA), de l'institut national de l'environnement et des risques (INERIS) et du centre interprofessionnel

technique d'études de la pollution atmosphérique (CITEPA).

L'étude préalable, financée par la France, sera disponible fin 2017« (source *Séminaire international du 23 février 2017 du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, Thierry Lavoux, président du Plan Bleu*).



Contact presse :

Air PACA : Dominique Robin, directeur - 06 76 49 00 26 – dominique.robin@airpaca.org

Qualitair Corse : Jean-Luc Savelli, directeur - 06 74 05 72 81 - jl.savelli@qualitaircorse.org

